



C'EST NOUVEAU, LA PÉTITION CITOYENNE

Vos idées motivent notre action



une idée

+



des soutiens

=



un débat en conseil
métropolitain

Première Métropole de France à proposer à ses habitants une pétition citoyenne

Plus d'infos

grenoblealpesmetropole.fr/jeparticipe

C'est nouveau, la pétition citoyenne Vos idées motivent notre action



Vous voulez attirer l'attention des habitants de la Métropole sur un sujet, ou proposer une idée pour le territoire ? **Vous disposez maintenant du dispositif de pétition citoyenne métropolitaine**

Comment ça marche ?

1 Je récolte **50 soutiens** sur ma proposition, sur papier libre

2 Je remplis le formulaire sur **metropoleparticipative.fr**

3 La Métropole vérifie si la pétition est recevable

La proposition doit être en lien avec les compétences de la Métropole :
La proposition doit être légale, non-discriminante et non-diffamatoire
La proposition doit être d'intérêt collectif

4 Ma pétition est publiée sur **metropoleparticipative.fr** et la Métropole m'aide à la faire connaître

5 J'ai **4 mois** pour recueillir des signatures **en ligne** et sur registres papiers dans **12 communes** différentes

6 Si au bout des 4 mois...

... j'ai récolté plus de **800 signatures**

... j'ai récolté plus de **1500 signatures**

alors la Métropole réunit un panel de 30 citoyens tirés au sort pour enrichir le projet.

Le président de la Métropole organise alors **un débat en Conseil métropolitain**. Si la proposition est retenue, elle pourra faire l'objet d'**études complémentaires** ou être prise en compte dans un **programme de la Métropole**.

Dans tous les cas, une réponse argumentée sera apportée et rendue publique



Contact : participation@grenoblealpesmetropole.fr

+ d'infos : grenoblealpesmetropole.fr/je participe